

# TRAIN DE LA VALLEE DE L'AA

## PRESENTATION D'UN EQUIPEMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE

*DOCUMENT DE TRAVAIL*

## **SOMMAIRE :**

Représentant du projet de territoire	Page 3
Contexte de la démarche	Page 4
Les principales curiosités le long de la ligne	Page 6
Présentation de l'association du train touristique	Page 8
Synthèses des forces et faiblesses du train touristique	Page 10
Présentation du projet de développement du train touristique	Page 12
Description du projet phasé	Page 18
A/ A court terme	Page 19
1) Renouvellement de la convention d'exploitation et la consigne de circulation	
2) Professionnaliser l'offre du train touristique	Page 24
3) Améliorer la qualité de l'offre depuis les gares existantes	Page 25
B/ A moyen terme	
1) La requalification de la gare d'Arques	Page 26
2) Les projets complémentaires	

## **LE REPRESENTANT DU PROJET DE TERRITOIRE:**

Monsieur Joël DUQUENOY, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Rue Albert Camus

62219 LONGUENESSE

Madame Nathalie WISSOCQ, Directrice du Cabinet du Président

Tél : 03.21.93.14.44

Courriel : n.wissocq@ca-stomer.fr

### ➤ **Partenaires locaux :**

- Association du Chemin de Fer Touristique de la Vallée de l'Aa

3 rue des Cuvelots – 62 380 BAYENGHEM-lès-SENINGHEM

Tél/fax (33) 03 21 12 19 19

Courriel : [jmchambelland@wanadoo.fr](mailto:jmchambelland@wanadoo.fr)

Site: [www.cftva62.com](http://www.cftva62.com)

*Membre de l'UNECTO (Union des Exploitants des Chemins de fer Touristiques)*

- La Communauté de Communes du Pays de Lumbres

- La Ville d'Arques

- La Ville de Saint-Omer

*Projet mené avec le concours de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer et le Pôle Tourisme de l'Université de Lille sous la direction de Madame Marie Madeleine DAMIEN*

## **CONTEXTE DE LA DEMARCHE :**

Le Pays de Saint-Omer se situe dans le Département du Pas de Calais. Ce territoire de projet comporte cinq intercommunalités pour une population d'environ 117 000 Habitants.

Depuis 2004, **la stratégie économique du territoire est orientée vers la diversification économique** suite à la mise en place de différents plans sociaux au sein de l'entreprise la plus importante du territoire : Arc International, leader mondial des Arts de la Table.

L'économie du Pays de Saint-Omer repose pour une grande part, sur le secteur verrier et du papier carton. Ainsi à ce jour, l'emploi salarié industriel dans le Pays de Saint-Omer représente encore 43% des emplois totaux. Un salarié sur quatre du territoire travaille à Arc International.

Depuis 2004, l'entreprise Arc International s'est adaptée aux marchés mondiaux. Cependant, force est de constater que le Pays de Saint-Omer a vu la masse salariale de cette entreprise passer de 11 600 salariés à environ 7 000 salariés en 2009.

Ces adaptations économiques ne sont pas sans incidence directe et indirecte pour le territoire qui a adopté une politique offensive pour diversifier son tissu économique.

**De par le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer approuvé en 2008, le développement touristique fait parti de cette stratégie**, sachant que le territoire possède de nombreux atouts en la matière et qu'une politique de développement touristique est en cours autour des thématiques suivantes :

- Le tourisme de mémoire avec notamment la Coupole d'Helfaut (100 000 visiteurs/an)
- Le tourisme de nature et de détente avec un massif forestier (un marais, dernier marais cultivé de France mais aussi la Forêt domaniale de Clairmarais, deuxième massif de la Région Nord Pas de Calais).
- Le tourisme patrimonial et culturel (Deux villes au patrimoine riche Aire sur la Lys et Saint-Omer labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » mais aussi un patrimoine ferroviaire unique au Nord de Paris)
- **Le tourisme de découverte économique** (Arc International, la maison du Papier, Distillerie de Houlle, train de la Vallée de l'Aa, ascenseur des Fontinettes)

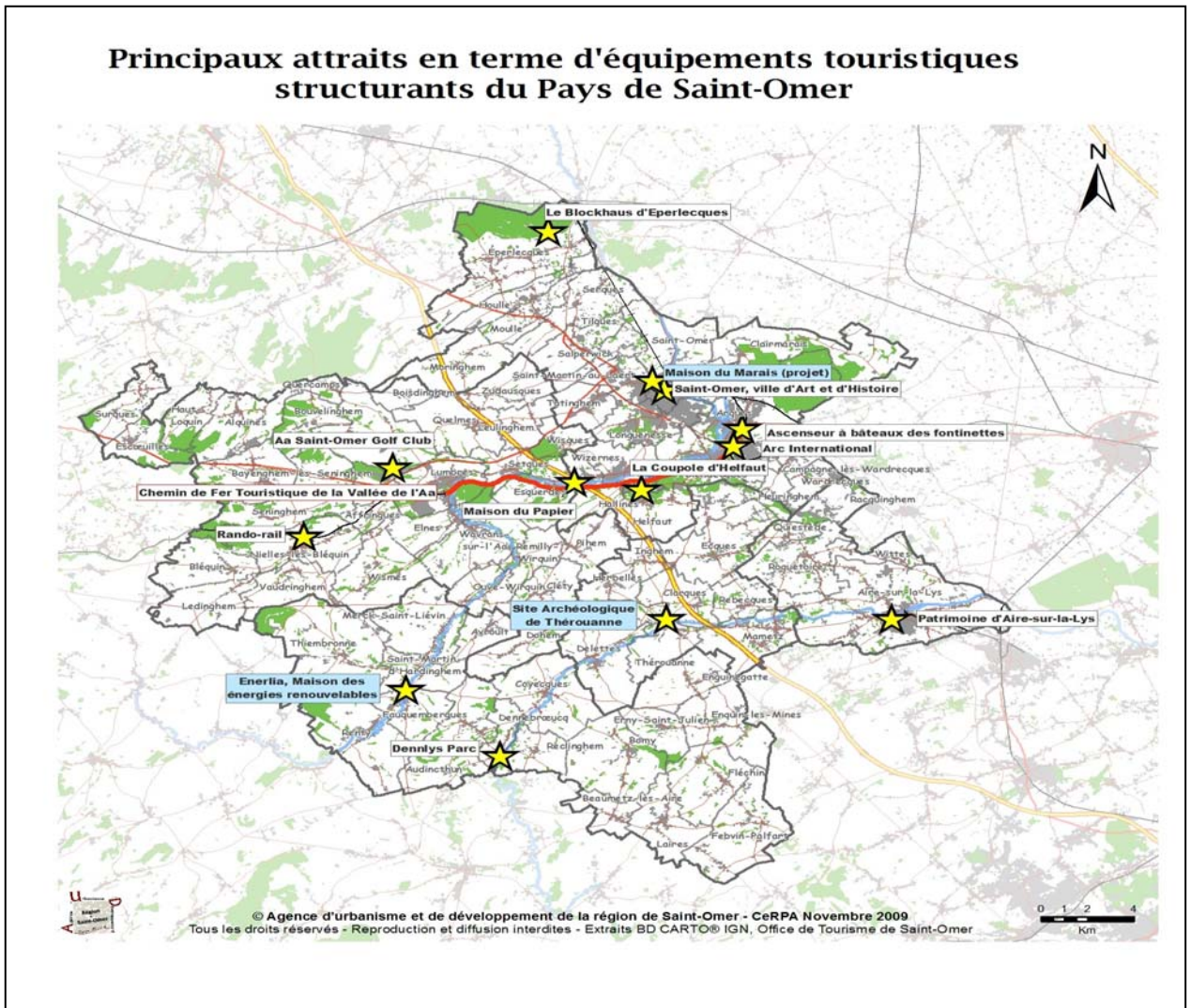
Par ailleurs, il nous faut rappeler que les élus du Pays de Saint-Omer ont entrepris des démarches afin d'obtenir le **label « Pays d'Art et d'histoire »** qui permettra de mettre en exergue les atouts touristiques du territoire.

**Ainsi, le train touristique de la Vallée de l'Aa, patrimoine ferroviaire du territoire, s'inscrit dans l'esprit de la future stratégie touristique** du Pays de Saint-Omer en desservant plusieurs équipements touristiques du territoire (Arc International, Ascenseur des Fontinettes, Maison du papier, Coupole d'Helfaut, Rando rail...).

En ce sens, le train joue depuis plusieurs années, le rôle de fil conducteur entre les équipements. Par le biais d'un projet de développement, l'ambition serait de capter une clientèle plus large, à ce jour essentiellement présente sur Saint-Omer. **L'objectif final est tout naturellement d'inciter les touristes à découvrir les parties les plus rurales du territoire.**

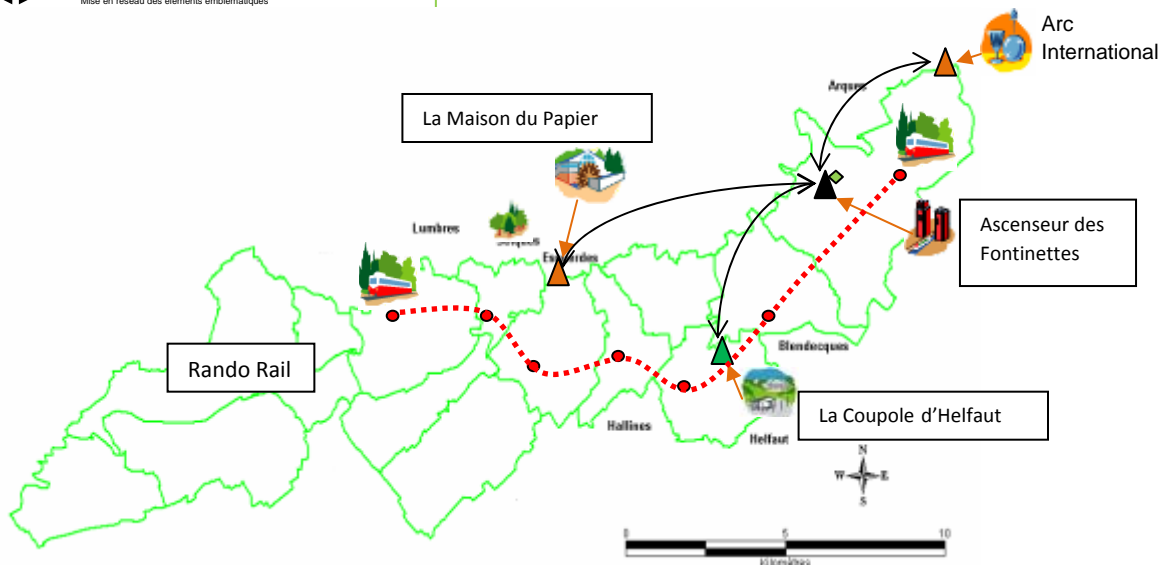
De ce fait, il s'agira de garder sur le territoire le plus longtemps possible les visiteurs afin de favoriser une consommation sur le Pays de Saint-Omer.

## Principaux attraits en terme d'équipements touristiques structurants du Pays de Saint-Omer



### Les principaux équipements touristiques de la Vallée de l'Aa

- ▲ Ascenseur à Bateaux : patrimoine à valoriser
- ▲ Coupole d'Helfaut : Environ 100 000 visiteurs annuellement
- ▲ Autres équipements touristiques
- Arrêts du train touristiques
- ⋯ train touristiques : trajet
- ↔ Mise en réseau des éléments emblématiques



## LES PRINCIPALES CURIOSITES LE LONG DE LA LIGNE

*Chemin de fer touristique de la vallée de l'Aa*

*Un patrimoine à découvrir le long de la vallée*



Ascenseur des Fontinettes d'Arques: site unique en France



Maison du papier d'Esquerdes



Halte à Setques



Gare d'Arques



Arc International

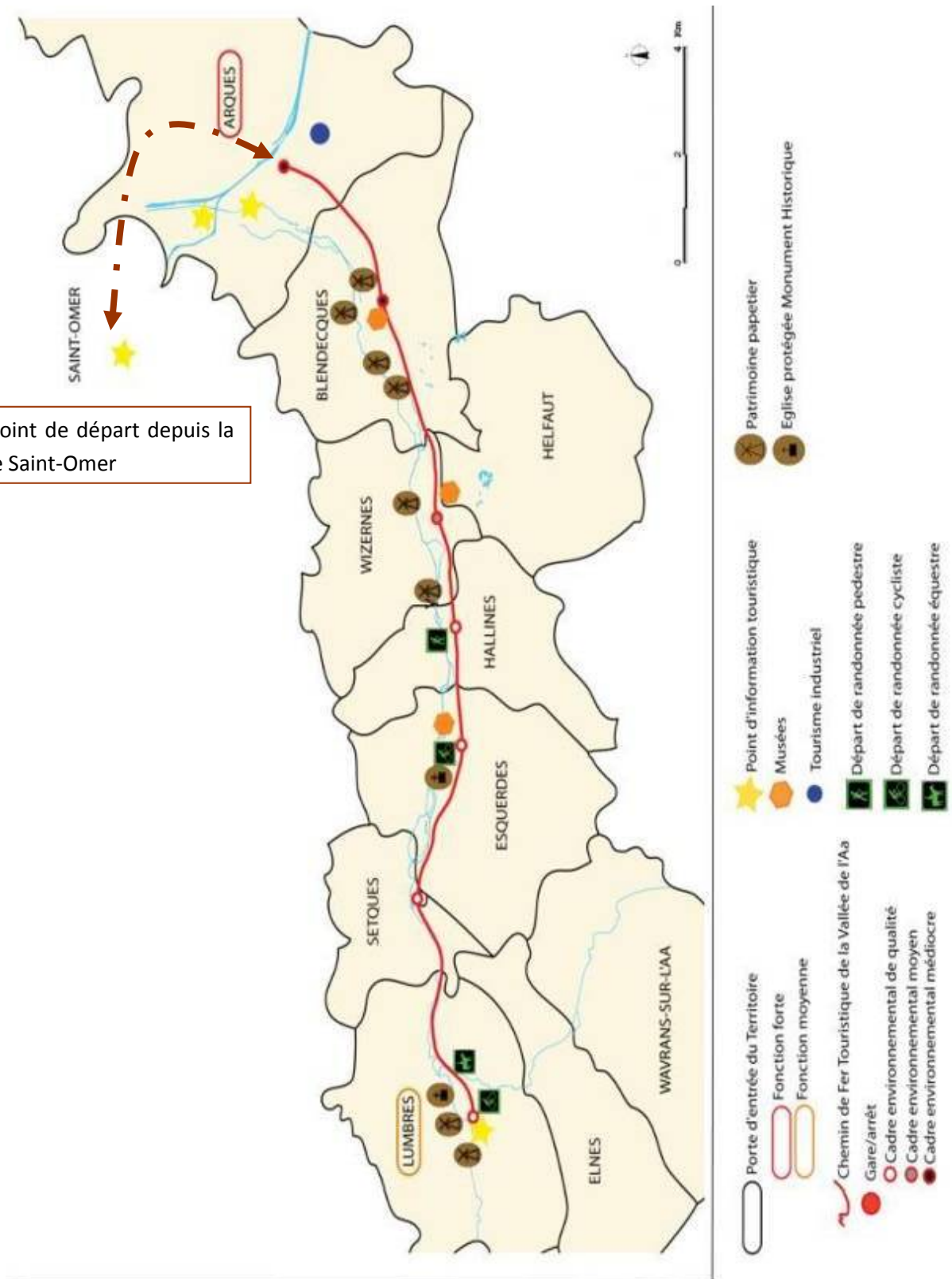


Coupole d'Helfaut-Wizernes



Gare de Lumbres - office de tourisme

Arrêts sur les Communes	Patrimoines et sites remarquables
Arques	Ascenseur à bateaux des Fontinettes Gare d'Arques et sa halle marchandises Arc International La base nautique
Blendecques	Musée Ferroviaire
Wizernes - Helfaut	La Coupole ; Anciennes carrières de craie ; Papeterie de l'Aa.
Hallines	Vallée de l'Aa ; Le Moulin « Pidoux » et les vannages Entrée des souterrains.(privé) Un château du second empire
Esquerdes	Maison du papier ; Poudrerie ; Ferme fortifiée ; Parc de promenade (3 étangs) ; Réserve de chasse.
Setques	Pieds des coteaux calcaires ; Point d'entrée des parcours de randonnée ; L'entreprise papetière « Cascade » Zone humide
Lumbres	Equipements sportifs ; Ancien moulin ; Ferme équestre Office de tourisme Cimenterie Liaison possible avec le rando rail



Futur point de départ depuis la Gare de Saint-Omer

**Schéma de mise en synergie des différentes activités touristiques par l'intermédiaire du train touristique de la Vallée de l'Aa**

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DU TRAIN DE LA VALLEE DE L'AA :

### ▣ Association « CFTVA » régie par la loi 1901 :

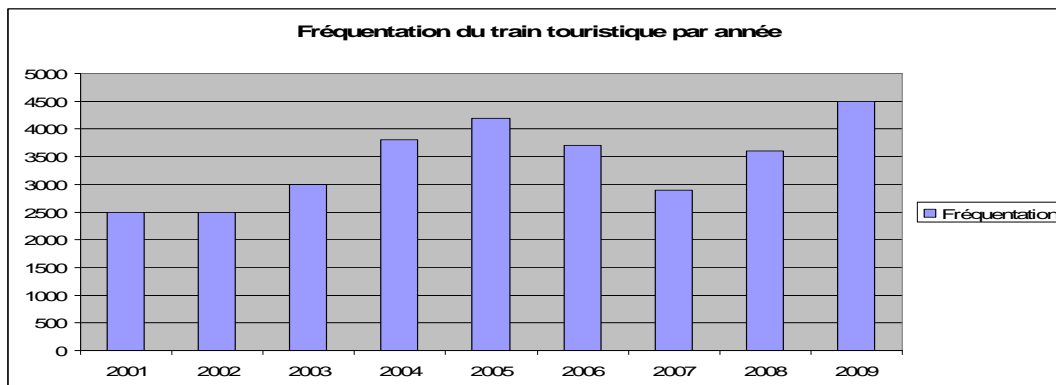
- Née en 1990,
- Présidée par Monsieur Jean Marc Chambelland
- 70 adhérents et environ 30 sympathisants de toute la Région Nord Pas de Calais dont 10 personnes agréées pour conduire le train et autant de chefs de train.



### ▣ Objectifs de l'association :

- La sauvegarde et la restauration de matériels roulants anciens et de tout patrimoine ferroviaire
- L'exploitation du train touristique
- La sauvegarde de métiers anciens liés au chemin de fer
- La valorisation d'un musée du chemin de fer à la gare de Blendecques

### ▣ Les fréquentations



### ▣ 64 jours de circulation

### ▣ Parcours de 2 heures environ

### ▣ 98 allers et retours en circulation régulière (exploitation touristique de Mai à Septembre, Mardi, jeudi, Samedi et Dimanche) or circulations spéciales et à thèmes

### ▣ Environ 44 groupes accueillis annuellement

### ▣ **Le matériel** (circulation à 30 km/heure) :

#### - Le matériel agréé :

- Deux autorails diesel dits « Picasso » (X 3853 et X 3817 années 50) soit une capacité maximum de 120 voyageurs (2 fois 60)
- Une voiture autorail « Decauville » rouge et crème (80 personnes)
- Une locomotive diesel 63 000

- Une voiture UIC seconde (années 60) (80 personnes)
- Une voiture USI seconde, couloir et compartiments (années 60) (80 personnes)
- *En attente d'autorisation SNCF :*
  - Une locomotive à vapeur, 150 Y type 52 allemande en état de marche (boîtes d'essieux devant être agrées)
- *Le matériel en cours de réhabilitation (non agréé):*
  - Une voiture unifiée « Decauville » rouge et crème (80 places)
  - Trois anciennes voitures Est (vertes) de 1932
  - Deux wagons d'accompagnement suisses « sputnik »
  - Un dodge-rail US Army de 1944
  - Deux wagons de marchandises
  - Un locotracteur Moise
- **La gare de Blendecques**, propriété de la commune du même nom et abritant un musée sur le petit matériel ferroviaire.
- **La gare de marchandises d'Arques**, (propriété « Interconnex » à partir de 2010):



Locomotive à vapeur 150 Y Type 52 n°6690



Autorail « Picasso »



Voitures de 1932



Voiture DECAUVILLE



## Synthèses des forces et faiblesses du train touristique de la Vallée de l'Aa

Atouts	Points négatifs à prendre en compte	Solutions proposées
<p>Axe structurant de l'activité touristique de Saint-Omer à Lumbres ;</p> <p>Un atout majeur pour la ville porte d'entrée (Saint-Omer) comme pour la vallée de l'Aa ;</p> <p>Un lien durable entre le monde urbain et le monde rural dans l'esprit du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer</p> <p>Un mode d'acheminement durable pour les activités culturelles et de loisirs (détente et pratiques sportives : cyclotourisme, randonnées)</p> <p>Un équipement touristique original ;</p>	<p>Une structuration pas assez affirmée ;</p> <p>Un atout trop méconnu du territoire* et encore plus de l'extérieur ;</p> <p>Un manque de pragmatisme et une absence de communication sur cet aspect à tous les niveaux;</p> <p>Un mode peu pratiqué</p> <p>Un équipement pas assez reconnu par la population locale ;</p>	<p><b>Renforcement et affichage de la synergie naissante entre les différents pôles et équipements touristiques</b> desservis (ville de Saint-Omer Ascenseur des Fontinettes; coupole d'Helfaut, maison du papier,...Randorail...)</p> <p>Renforcement de la communication à renforcer aux différentes échelles locales, régionales, nationales à l'appui d'événementiels forts (Gare de Saint-Omer en fête), une semaine à la gare de Paris Nord....</p> <p>Prise en compte de cet atout par les habitants, les socio- professionnels du tourisme, les autorités régionales <b>par un départ régulier le week-end depuis la gare de Saint-Omer.....dans une démarche de qualité ;</b></p> <p>Conférer au train ce rôle de mode alternatif par la vente de tickets groupés : TER+Train touristique+ draisine+ rando-rail... ; TGV+ train touristique, Ascenseur des Fontinettes+Coupole d'Helfaut ; par une information grand public ; par une offre d'activités d'excellence (packages).</p> <p>Sensibiliser la population locale (journée portes ouvertes), les jeunes (classes patrimoine ferroviaire) ; réaliser une exposition permanente et mettre en place une antenne de l'association en gare de Saint-Omer;</p>

<p>Un fort patrimoine ferroviaire en lien avec le patrimoine industriel</p> <p>. Une fréquentation en croissance modérée</p>	<p>Un équipement assujéti à des dégradations (vandalisme et intempéries)</p> <p>Un point de départ « secret » en gare d'Arques enclavée isolée du réseau principal</p>	<p>Développement d'un mécénat populaire et recherche d'un mécénat de compétence et de sponsors (animation) pour l'entretien du matériel et la réhabilitation des gares acquises ou en jouissance.</p> <p>Un départ depuis la plus grande gare du territoire : Saint-Omer (Monument historique) et connaître une croissance de trafic exponentielle.</p>
--	--	---

\* La population locale connaît son existence mais l'emprunte insuffisamment



## **PRESENTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE L'AA**

### **« Renforcement de l'attractivité des équipements touristiques de la vallée de l'Aa par le biais du train touristique »**

#### **➤ Constat :**

Le Pays de Saint-Omer a su se doter d'un certain nombre d'équipements touristiques, notamment sur la Vallée de l'Aa (La Coupole, Maison du Papier (17000 visiteurs) visite d'Arc International (environ 50 000 visiteurs), Rando Rail (26000 visiteurs)...). Il convient maintenant de travailler leur attractivité pour tirer vers le haut leur fréquentation ou encore leur rôle dans le dispositif touristique général en faveur du tourisme et de l'animation locale. C'est notamment le cas du chemin de fer touristique de la vallée de l'Aa qui repose sur la volonté de bénévoles.

Il existe au Nord de Paris très peu d'attractions touristiques basées sur la circulation de matériels ferroviaires. La Vallée de l'Aa bénéficie d'une association qui se charge de faire rouler du matériel ferroviaire ancien (d'Arques à Lumbres, trajet de 15 km). Le train dessert sur son parcours différents équipements touristiques dont notamment la Coupole d'Helfaut, le Centre d'histoire et de mémoire du Nord Pas de Calais (environ 100 000 visiteurs / an).

Le train touristique agit donc comme un véritable fil rouge contribuant à des activités de courts séjours ou à vocation pédagogique (écoles). L'Association du train de la Vallée de l'Aa régie par la loi 1901, possède une convention d'exploitation avec RFF (pour la voie) et SNCF (pour les bâtiments) (du 11 Juillet 1997) pour la voie Arques/Lumbres qui est encore exploitée trois jours par semaines pour les convois de fret de l'entreprise HOLCIM (Lundi, Mercredi et Vendredi).

#### ***La ligne ferroviaire, un élément du couloir de développement de l'agglomération***

La Ville de Saint-Omer, Ville d'Art et d'Histoire, est l'une des villes les plus remarquables de la Région Nord-Pas-de-Calais du point de vue de son patrimoine historique ; celle-ci ne regroupant pas moins de 24 monuments classés ou inscrits au titre de la législation sur les Monuments Historiques. C'est sans aucun doute ce patrimoine d'exception qui a permis à la Ville de disposer d'un Site Inscrit sur l'ensemble de son territoire intra-muros.

Le patrimoine architectural de la Ville de Saint-Omer constitue donc un des atouts majeurs pour l'attractivité économique-touristique du territoire. Ce pôle d'attraction commercial et touristique, devrait bientôt être renforcé par un centre commercial sur la place centrale par la reconversion de l'ancienne Banque de France.

Par ailleurs, le quartier de la gare constitue un autre pôle d'activité de la commune. Cependant, du fait des difficultés de stationnement et de son accessibilité, la gare de Saint-Omer ne joue pas son rôle de moteur pour le développement des activités tertiaires en comparaison de villes comme Dunkerque et Calais.

La Ville de Saint-Omer dispose également d'importants secteurs de renouvellement urbain à proximité de la gare et du canal de Neufossé en direction de la Ville d'Arques (valorisation des quais le long du canal, parvis de la gare de Saint-Omer).

En complément, le secteur du Malixof représente un potentiel de renouvellement urbain de 25 hectares environ, à proximité immédiate de l'entrée d'agglomération que constitue la gare de Saint-Omer, pôle d'échanges intermodal en devenir.

La potentialité de ce secteur de redynamisation du territoire, nécessite tout naturellement, à ce que cette problématique soit traitée à l'échelle intercommunale en s'appuyant notamment sur des équipements de liaison tels que la voie ferrée sur sa section Saint-Omer/ Arques.

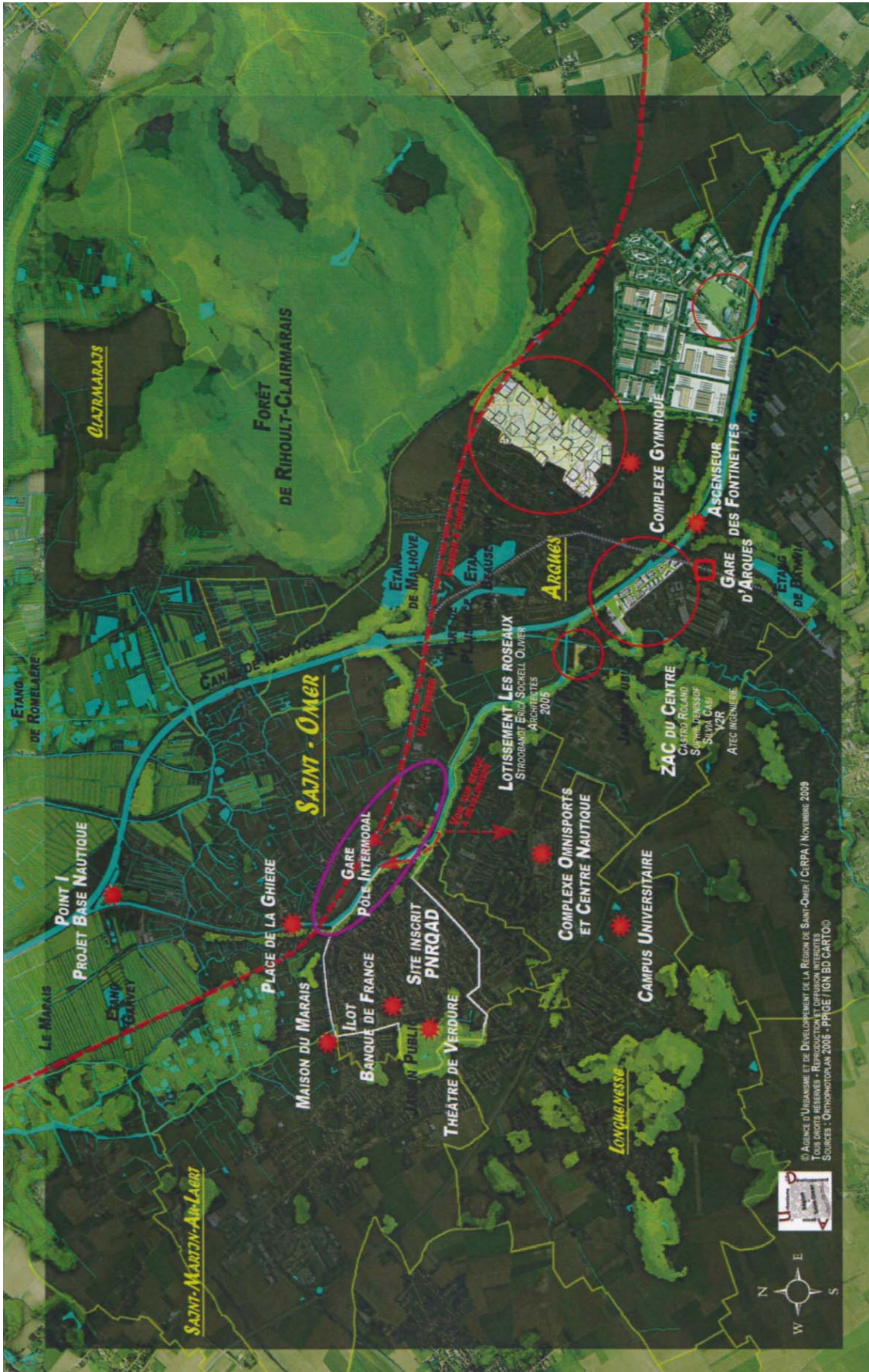
Ainsi, Ce projet pourrait être étudié de manière concomitante dans une logique également de redonner à la gare de Saint-Omer, sa véritable dimension de porte de l'agglomération.

C'est dans ce cadre que la réflexion sur l'élaboration d'un "**projet de développement durable d'intérêt communautaire et de renouvellement urbain**" a été initiée par les élus en 2009.

L'intérêt d'un tel projet apparaît multiple :

- Construire le développement de l'agglomération autour de l'épine dorsale constituée par le transport (voie d'eau, voie ferrée, liaisons douces,...).
- Mise en relation de l'ensemble des projets dans un souci de complémentarité.
- Inscriptions des projets communaux dans un schéma d'aménagement global permettant de présenter une image cohérente du territoire.
- **Le périmètre d'intérêt communautaire permettrait de relier les deux pôles de développement économique-touristique que se doivent d'être Saint-Omer et Arques dans le futur.**

**SCHEMA DES CONNECTIONS INTERURBAINES ET DES PRINCIPAUX POINTS D'APPUI  
POUR DEVELOPPER L'AGGLOMERATION SUR L'AXE ARQUES/SAINT-OMER**



### ***La ligne ferroviaire, un élément de la requalification du centre-ville d'Arques***

La ligne ferroviaire sillonnant la Vallée de l'Aa, a permis de développer l'industrie papetière et encore aujourd'hui la cimenterie HOLCIM. La ligne passe à deux pas du centre ville d'Arques en pleine restructuration suite à la vente de l'ancienne usine «1 » d'Arc International à la commune.

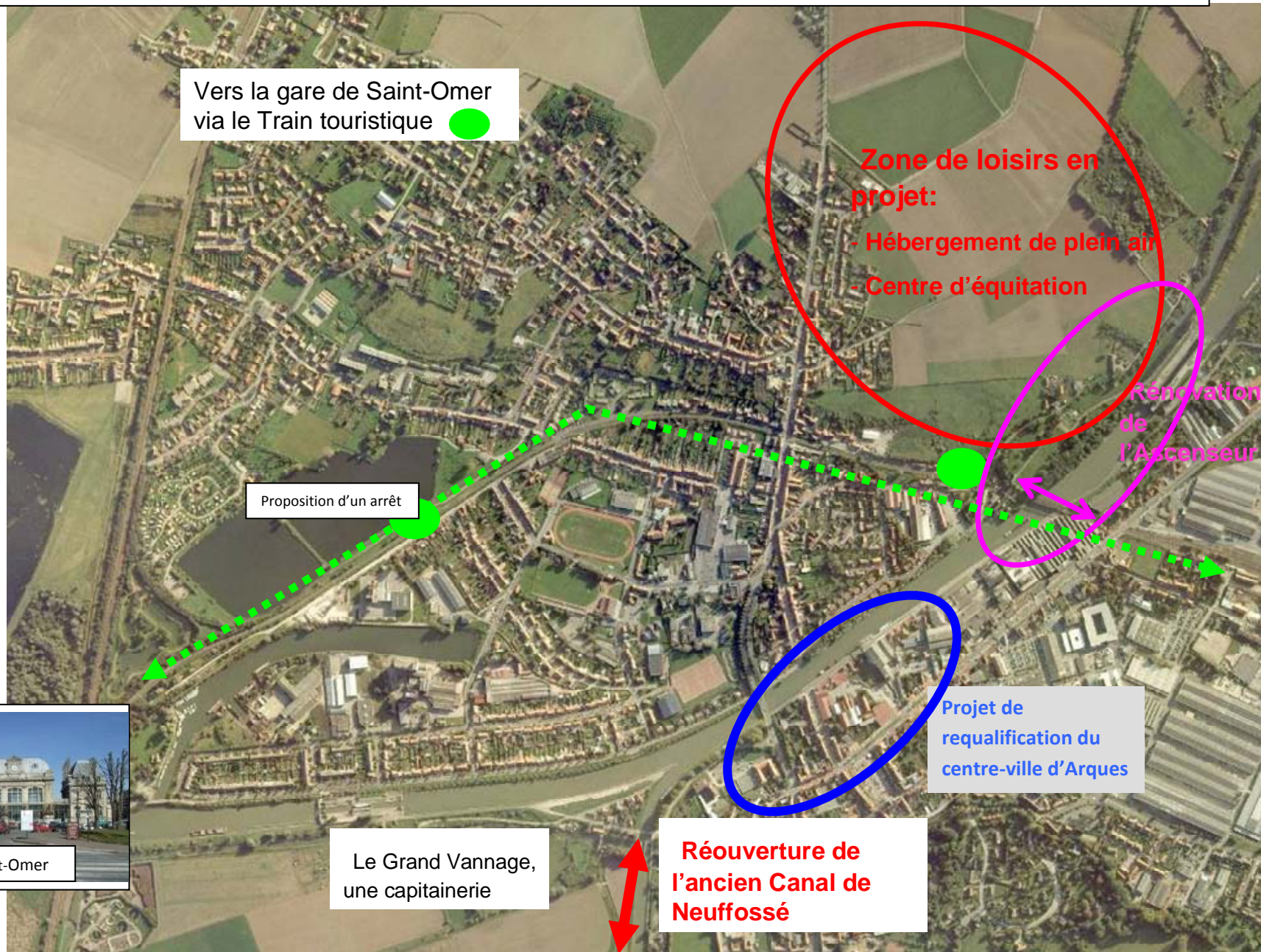
Cette opération d'envergure portant sur 7 hectares va permettre à la ville de se réapproprier les abords du canal et la proximité de la halte ferroviaire (halte contiguë à l'ascenseur des Fontinettes). Ce projet comportera la construction de logements, bureaux, commerces et espaces de loisirs.

Par ailleurs, la commune d'Arques est en réflexion pour rénover l'ascenseur des Fontinettes afin de porter cet équipement touristique au rang de « porte d'entrée » de la Vallée de l'Aa et ainsi créer une réelle synergie avec les autres équipements touristiques de la Vallée par l'intermédiaire du train touristique.

Dans le cadre de cette rénovation, il est envisagé d'étendre la muséographie de l'Ascenseur des Fontinettes sur une partie de l'ancienne usine « 1 », (bâtiment ayant un attrait patrimonial).

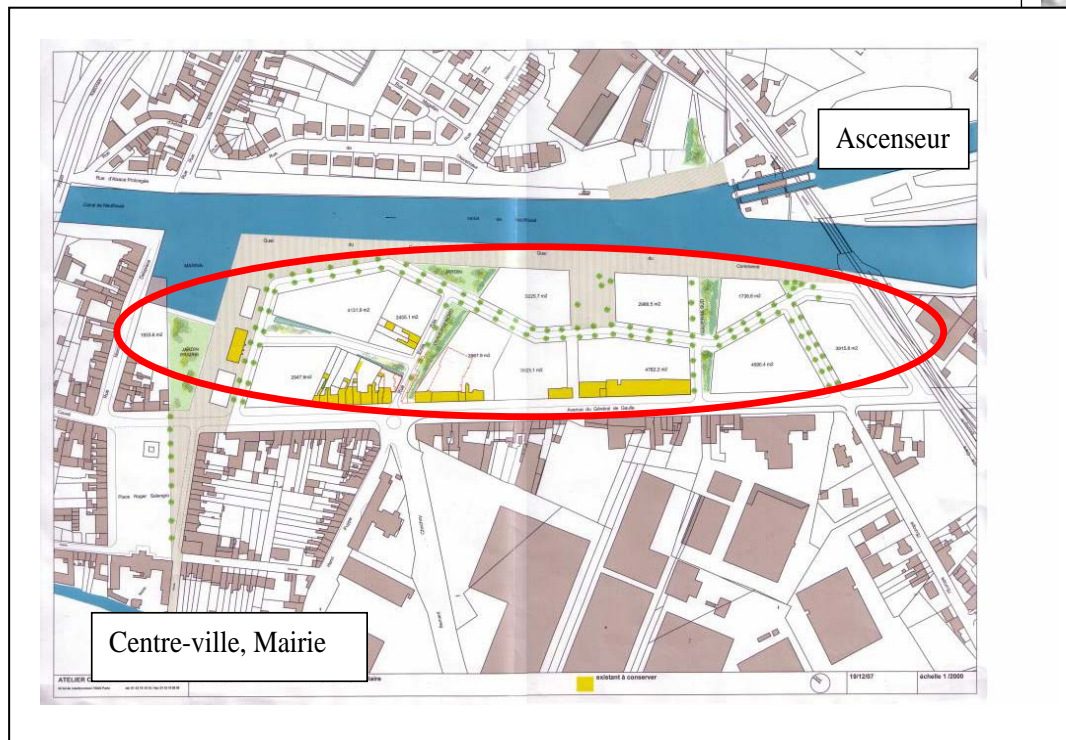
A cette occasion, un aiguillage amenant à un embranchement vers le bord à canal sera préservé afin de garder le bénéfice d'éventuels transbordements de fret ou encore d'abriter le matériel de l'association, le temps que le projet de la rénovation de la gare d'Arques soit effectué.

ARTICULATION DU TRAIN AVEC LES PRINCIPAUX PROJETS URBAINS ET TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE D'ARQUES



**Esquisses d'aménagement des  
abords de l'ascenseur des  
Fontinettes et de l'ancienne usine  
d'Arc International**

D'après l'étude CASTRO et travaux du CAUE 2009



## ➤ Description du projet phasé sur plusieurs tranches

### Objectifs généraux de ce projet :

- Développer cet équipement touristique pour contribuer à une meilleure mise en valeur des atouts de la Vallée de l'Aa, en synergie avec la Ville de Saint-Omer.
- Accroître le rayonnement et la fréquentation du train touristique depuis la Gare de Saint-Omer.
- Renforcer la capacité d'accueil du train touristique en mettant en fonction de nouvelles rames ferroviaires
- Créer une activité différenciante par l'intermédiaire de la mise en circulation d'un train à vapeur
- Doubler dans un premier temps (horizon 2010/2011) la fréquentation touristique (8 000 visiteurs) et atteindre à moyen terme : 18.000 visiteurs /an
- Favoriser le développement d'un mode de transport durable pour les activités de loisirs (patrimoine ou sportive) en interconnexion avec le « TER »
- Participer au renouveau du projet de liaison entre Saint-Omer et Arques

Ci-après, la présentation du projet se déroule en deux parties :

#### A / Les actions à court terme

Dont une proposition d'une nouvelle convention d'exploitation et une nouvelle consigne pour les plages horaires

#### B / Les actions souhaitées à moyen terme

## **A/ A court terme :**

**Objectif : Garantir la circulation du train et porter la fréquentation à 8 000 visiteurs**

### **I/ Renouvellement de la convention d'exploitation et consigne de circulation**

A ce jour, il existe une convention d'exploitation connue mais qui demande néanmoins quelques adaptations. Cette convention a été signée le 11 Juillet 1997 par La SNCF, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de l'Audomarois et l'Association du Chemin de Fer Touristique de la Vallée de l'Aa (ACFTVA).

A l'appui d'un projet local de développement de l'activité du train, il convient de revoir cette convention et de fait, les clauses de circulation et les occupations domaniales.

Ce futur document contractuel sera signé par RFF, SNCF, INTERCONNEX, l'ACFTVA et la CASO.

La future convention concerne les sections de ligne « Arques-Lumbres » et « Arques –Saint-Omer » pour des circulations régulières et exceptionnelles.

*Les points abordés dans la future convention :*

#### **➤ Occupations domaniales-travaux**

- Occupation domaniale

Dans le cadre de l'organisation de différents départs de la gare de Saint-Omer, il est souhaité qu'un point d'accueil soit mis en place dans cette même gare pour assurer la promotion et la vente du produit. Ce sujet sera négocié avec l'entité « Gare et Connexion ». (Surface souhaitée de 50 à 100m<sup>2</sup> avec évolution possible ; ex : l'ancienne librairie)

- Location des 7 quais
- Travaux

RFF fera son affaire de l'entretien de la ligne ferroviaire, des quais. L'organisatrice des transports devra tenir informer RFF de tout dysfonctionnement, défaut et usure relative à la voie.

- Maintien de l'aiguillage amenant au bord à Canal (Canal à Grand Gabarit Dunkerque/Valenciennes) au niveau de l'ancienne usine d'Arc International à Arques.

Il est prévu des travaux de profilage de la ligne ferroviaire suite au rehaussement du pont enjambant le canal. Dans ce cadre, le souhait est émis de préserver l'embranchement desservi par un aiguillage afin de permettre la mise sous abri du matériel ferroviaire de l'association. De plus, de manière générale, le territoire souhaite conserver la seule voie ferrée bord à canal du Pays de Saint-Omer (le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer et le PLU d'Arques préservent cette emprise).

### ➤ Disposition financière

- Redevance

Dans le cadre de la nouvelle convention, la redevance sera revue sur la base d'un départ du train depuis la Gare de Saint-Omer jusque la Gare de Lumbres.

- Facturation et règlement

- Tarification des sillons et de l'entretien

Les tarifs seront revus au vu de la modification de la circulation du train touristique.

### ➤ Dispositions diverses

- Structure de gestion et d'exploitation

L'association du chemin de fer de la Vallée de l'Aa (CFTVA) exploitera la ligne par le bien de son matériel ferroviaire.

### ➤ Circulation du train touristique

- Consigne de circulation

- Les acteurs locaux souhaitent faire partir le train de la Gare de Saint-Omer (emprunter la ligne Hazebrouck Calais sur 2,5 km). Il est proposé de s'entourer des services d'un conducteur agréé pour circuler en voie principale.

- Matériel

- Le matériel agréé reste le même, notamment le « Picasso ». Néanmoins, il sera toujours possible ultérieurement d'agréer tous nouveaux matériels roulants présentés (La locomotive vapeur, deux voitures UIC.....)

- Qualification du personnel de conduite et d'accompagnement

Il conviendra dans l'optique d'un départ du train depuis la gare de Saint-Omer, de porter à connaissance le coût de la mobilisation du personnel de traction pour poursuivre la conduite du train en voie principale (Section de ligne entre Arques et Saint-Omer).

Une clause suspensive permettra à l'organisateur des transports de se rétracter le cas échéant si le coût de la prestation ne pourrait pas être honoré financièrement.

- Garanties d'usage des infrastructures

Dans le cas de rétrocession de la ligne Arques - Lumbres (bifurcation de Malhove), il sera tenu compte des activités du train touristique. Les signataires de la future convention seront tenus informés de cette rétrocession.

- Plages horaires et période de circulation

*Les éléments ci-dessous seront repris dans une consigne de circulation, document annexe à la convention d'exploitation qui sera négocié annuellement.*

Ce scénario est proposé dans la perspective de servir deux fonctionnalités en s'appuyant sur les correspondances possibles avec le trafic TER :

- Une première : touristique qui nécessitera de rappeler aux clients potentiels la nécessaire adéquation entre les heures de départs et de retour en gare de Saint-Omer afin de profiter pleinement de la prestation touristique proposée.

- Une deuxième : Moyen de transport dans le cadre de la saison touristique. Dans ce cas et après validation, une tarification spécifique sera à étudier.

Pour établir les horaires de ce scénario nous avons tenu compte :

- Des horaires des trains à destination de Saint-Omer et en provenance Calais, et Lille (Horaires valables du 14 décembre 2008 au 12 décembre 2009 inclus) : les correspondances
- Des capacités et moyens de l'association, le Picasso assurera le transport des visiteurs
- Les horaires des visites de la Coupole d'Helfaut et du Randorail
- La gare de Blendecques se visite que sur le retour du train pour des raisons techniques

<b>Circulation régulière pendant la saison touristique Mai à Septembre pour les dimanche et jours fériés</b>	
<b>Horaires de départ</b>	<b>Correspondances</b>
<b>Départ de Saint-Omer</b>	
<b>10h15</b> Arrivée à Lumbres à 11h15	Calais>Saint Omer : 9h13>9h46 Lille>Saint Omer : 9h22>10h09
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>11h30</b> Arrivée à Arques à 12h35	
<b>Départ d'Arques</b>	
<b>14h30</b> Arrivée à Lumbres à 15h16	
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>15h30</b> Arrivée à Arques à 16h19	
<b>Départ d'Arques</b>	
<b>16h30</b> Arrivée à Lumbres à 17h16	
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>17h30</b> Arrivée à Saint-Omer à 18h40	Saint Omer>Calais : 19h11>19h40 Saint Omer>Lille : 19h>19h47

**Circulation spéciale (sur réservation) pendant et hors saison touristique pour les Mardi, Jeudi**

Horaires de départ	Correspondances
<b>Départ de Saint-Omer</b>	
<b>10h15</b> Arrivée à Lumbres à 11h15	Calais>Saint Omer : 9h03>9h46 Lille>Saint Omer : 9h00>9h53
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>11h30</b> Arrivée à Arques à 12h35	
<b>Départ d'Arques</b>	
<b>14h30</b> Arrivée à Lumbres à 15h16	
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>15h30</b> Arrivée à Arques à 16h19	
<b>Départ d'Arques</b>	
<b>16h30</b> Arrivée à Lumbres à 17h16	
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>17h30</b> Arrivée à Saint-Omer à 18h40	Saint Omer>Calais : 18h59>19h21 Saint Omer>Lille : 18h56>20h02

**Circulation spéciale (sur réservation) pendant et hors saison touristique pour les Samedi + circulation régulière en Juillet et Août**

Horaires de départ	Correspondances
<b>Départ de Saint-Omer</b>	
<b>10h15</b> Arrivée à Lumbres à 11h15	Calais>Saint Omer : 9h13>9h46 Lille>Saint Omer : 9h22>10h09
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>11h30</b> Arrivée à Arques à 12h35	
<b>Départ d'Arques</b>	
<b>14h30</b> Arrivée à Lumbres à 15h16	
<b>Départ de Lumbres</b>	
<b>15h30</b> Arrivée à Arques à 16h19	

Départ d'Arques	
<b>16h30</b> Arrivée à Lumbres à 17h16	
Départ de Lumbres	
<b>17h30</b> Arrivée à Saint-Omer à 18h40	Saint Omer>Calais : 19h11>19h40 Saint Omer>Lille : 19h>19h47

La future convention permettra de faire évoluer ce système de correspondances en proposant entre autre de passer le Samedi en circulation régulière.

## II/ Professionnaliser l'offre du train touristique de la Vallée de l'Aa

Actions à mener en complément de ceux repris dans la future convention :

- Accompagner les actions de prospection et de commercialisation du produit touristique par une aide extérieure à l'association du train.
- Une animation complémentaire pendant le trajet ; conducteur, contrôleur et chef de train en costume d'époque.
- Mise en place d'une bande sonore pendant le trajet (relatant les spécificités de la vallée, Contes et histoires locales, anecdotes, chansons)
- Réhabiliter de 3 voitures de voyageurs (2 des années 30 et une voiture decauville)
- Mise en place d'un chantier d'insertion par l'intermédiaire du Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi et du Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de l'Aa pour recréer des fenêtres paysagères le long du parcours et nettoyer la voie.

A titre d'exemple :

- Nettoyage des voies et filets sur les cartons de l'usine de Blendecques
- Création de fenêtres paysagères sur la Vallée (demander le concours du CAUE)
- Implication des entreprises par l'apposition de fresques décrivant leurs activités pour dynamiser les façades ternes des entreprises.

### ➤ Marketing

- Signalisation et Signalétique

Une signalisation sera développée pour indiquer les gares et haltes ferroviaires.

Une signalétique touristique sera élaborée et présente à chaque gare et halte ferroviaire afin de renseigner et inviter les touristes à pratiquer des activités touristiques ou découvrir des équipements touristiques le long de la ligne ferroviaire.

La randonnée pédestre ou le VTT seront mis à l'honneur, permettant ainsi de valoriser certains arrêts.

- Poursuivre la création de « packages » (train touristiques avec d'autres équipements)

Il s'agit de créer une complémentarité entre les équipements. Ce qui existe déjà pour certains d'entre eux à travers des offres combinées à l'appui de l'Office de Tourisme de la Région de Saint-Omer. Le développement de ce type de prestation sera encouragé pour retenir, le plus longtemps possible, les touristes.

Un package pourrait être intensifié en proposant différentes activités sur une demi journée ou une journée. A titre d'exemple :

- Forfait train+ randonnée +table d'hôte+Hébergement
- Forfait train+ rando-rail+ hébergement+ table d'hôte+ Découverte du marais
- Divers forfaits et partenariat avec les commerçants locaux

Enfin, on peut imaginer des voyages thématiques : la Vallée de l'Aa au fil du temps, train sportif, train sur l'activité papetière ;

Ces forfaits pourraient intégrer l'achat du ticket TER pour former ainsi un « pass combiné ».

Accessoirement, une communication pourrait rappeler l'embarquement gratuit des cycles à bord du train, permettant de développer une clientèle de randonneurs sur la Vallée.

Création d'une brochure d'information centrée sur les attraits de la Vallée de l'Aa (Saint-Omer via Arques jusque Nielles les Bléquin) et reprenant l'ensemble de ses activités touristiques - 50 000 exemplaires. Cette valorisation sera développée avec le concours de l'Office de Tourisme de Pôle de la Région de Saint-Omer.

- L'exploitant ferroviaire « TER » en lien avec le Conseil Régional mettra à disposition son réseau de promotion au profit de l'activité touristique du train de la Vallée de l'Aa.

### III/ Améliorer la qualité de l'offre depuis les gares existantes

#### Réalisation de travaux (Valorisation du parcours)

- Aménagement du quai aux Fontinettes (Arques) afin de favoriser une synergie avec l'Ascenseur des Fontinettes
- Signalétique routière et directionnelle
- Créer l'accès entre le quai de Esqueredes et la maison du Papier
- Gare de Blendecques (mise en sécurité, menuiseries, paysagement)
- Gare de Lumbres : paysagement et clôture

Aménagement d'un mini centre d'interprétation de la Vallée dans l'office de tourisme de Lumbres (ex : table d'hôte et magasin de groupement agricole (produits de terroir) dans la salle d'attente à l'appui de la projection d'un film sur l'histoire de la vallée et ses curiosités (vidéo à créer)

- Mettre en place un circuit pédestre d'interprétation depuis le quai d'Hallines, sur le patrimoine papetier entre Wizernes et Blendecques (panneaux, brochures)

Il conviendrait aussi de solliciter l'une des papeteries de la Vallée pour créer une visite des installations au titre du tourisme industriel.

De manière générale, faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (obtention d'un label tourisme handicap)

## **B/ A Moyen terme :**

**Objectif : Passer la fréquentation de 10 000 à 18 000 visiteurs (diversification de la prestation)**

### **La requalification de la gare d'Arques**

- **Acquisition et réhabilitation du site de la gare d'Arques** et de la halle avec un traitement paysager de son environnement :

La gare d'Arques est le lieu de départ du train actuellement. De plus, la halle datant du 19<sup>ième</sup> siècle sert de dépôt pour le matériel de l'Association.

Dans le cadre d'une rétrocession possible de la gare d'Arques et sa halle marchandise à une collectivité territoriale, le correspondant pour cette acquisition est la Délégation Territoriale Immobilière de la Région Nord à Lille (Boulevard de Turin).

La valorisation du site et des bâtiments permettrait d'améliorer l'accueil des touristes tout en leur proposant de visiter les installations de l'association (entreposage du matériel avec la halle existante mais aussi une muséographie permettant ainsi de valoriser le petit matériel ferroviaire).

La réhabilitation de ce site permettrait de créer une maison du « chemin de fer ».

- **Construction d'un atelier** (avec réalisation d'une fosse d'intervention)

Ce nouveau bâtiment répondrait à plusieurs objectifs :

- Abriter le matériel et pratiquer les interventions à l'abri,
- Mettre en place un musée du rail grandeur nature et organisation de visites
- Réserver des locaux pour des activités pour la population par l'intermédiaire d'une association de modélismes ferroviaires, organisation des événements : ex : salons de la maquette, journée du ferroviaire)
- Organisation de « Classes découvertes » sur le thème de la découverte du chemin de fer, création d'un dossier pédagogique

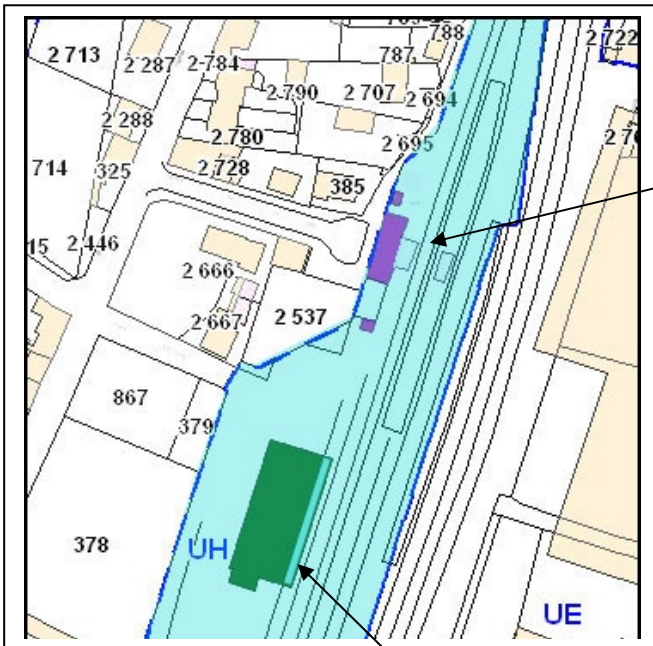
### **Les projets complémentaires**

- **Mettre en circulation la locomotive vapeur** avec les voitures années « 30 » avec possibilité d'une restauration à bord

Optimisation de la locomotive à vapeur et des voitures en prenant en compte une offre de restauration ; Restauration à bord le dimanche sur réservation, possible pour les groupes en dehors du dimanche sur réservation. Pour cela une voiture devrait être aménagée afin de remplir sa fonction de wagon-restaurant.

- Mettre en scène de la vie d'une gare par la création d'une scénettes dans la gare de Blendecques
- **Mener une réflexion pour lier la gare de Lumbres avec le Rando rail** par le biais d'une draine pour parcourir les 8 km d'écart soit jusque Afferingues. Ce projet nécessitera l'acquisition du matériel et le défrichage de la voie.

**Gare Voyageurs d'Arques**



Extrait cadastral du site de la gare d'Arques

**Halle « Marchandises »**

